

LES PRODUCTEURS
LAI TIERS DU CANADA

ÉTÉ
2024

L'ÉCONOMISTE LAI TIER



Bienvenue à la nouvelle édition de l'Économiste laitier des Producteurs laitiers du Canada, qui nous permet de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le marché et de donner un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre dans les mois à venir.

Notre objectif ? Vous aider à suivre l'évolution du marché des produits laitiers.

Dans cette édition du deuxième trimestre de 2024, nous examinons les prix mondiaux des produits laitiers, présentons les données sur les principales exportations de produits laitiers en 2023 et évaluons l'augmentation des importations au cours de la dernière année laitière dans le cadre des accords commerciaux du Canada. Nous analysons également les ventes de produits laitiers sur le marché canadien (vente au détail, restauration et transformation ultérieure).

TABLE DES MATIÈRES

**HAUSSE DES PRIX MONDIAUX
DES PRODUITS LAITIERS** 03

EXPORTATIONS 06

IMPORTATIONS 09

**TENDANCES
DE LA CONSOMMATION
DANS L'ENSEMBLE DU MARCHÉ** 13



HAUSSE DES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS

Les prix mondiaux du lait devraient poursuivre leur augmentation au deuxième trimestre de 2024, dans un contexte de croissance limitée de l'offre dans les principales régions productrices et exportatrices, de faible production de lait écrémé en poudre (LEP), de stocks réduits de LEP dans l'Union européenne et aux États-Unis, ainsi que d'augmentation de la demande de produits en poudre au Moyen-Orient. La pénurie de l'offre s'explique par les conditions météorologiques défavorables, la réglementation environnementale, les taux d'intérêt élevés et la faible demande chinoise de produits en poudre. Ces facteurs se conjuguent pour entraîner les prix à la hausse. Les experts du Réseau international de recherche sur les aspects économiques de la production laitière (IFCN) s'attendent à ce que cette tendance se maintienne jusqu'à la fin de l'année.

Les États-Unis peinent à augmenter leur production laitière en raison de la diminution de la taille de leurs troupeaux. Les conditions météorologiques difficiles en Europe ainsi que les exigences environnementales y freinent la production, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas et en Irlande. Dans ces pays, les troupeaux sont également moins nombreux. Dans le cas de la Nouvelle-Zélande, la croissance des pâturages est encore moindre que l'année dernière.

En mai 2024, l'indice du prix mondial du lait de l'IFCN s'établissait à l'équivalent de 57,01 CAD/hl de solides du lait corrigé (SLC), soit une augmentation de 19 % comparativement au creux de septembre 2023, qui était de 47,79 CAD/hl. Cette hausse s'explique avant tout par l'augmentation de la demande à l'importation de beurre et de LEP au Moyen-Orient.

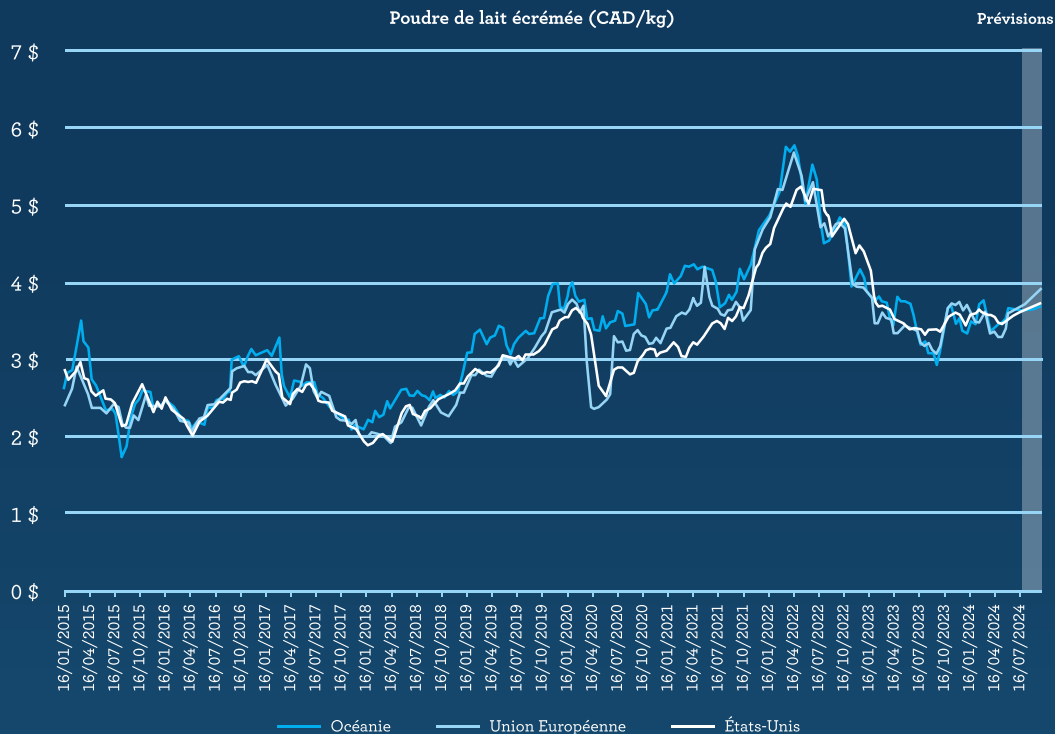
Les figures 1a et 1b indiquent les prix mondiaux moyens du beurre et du LEP. Après la chute observée au début 2022, les prix ont recommencé à augmenter depuis octobre 2023.

Dans les trois régions, la hausse du prix du LEP a suivi une tendance très similaire au deuxième trimestre de 2024. Le prix du beurre a connu une augmentation aux États-Unis et dans l'Union européenne, comparativement à une diminution en Océanie. Toutefois, l'IFCN prévoit un rebond du prix du beurre en Océanie d'ici la fin de l'année.

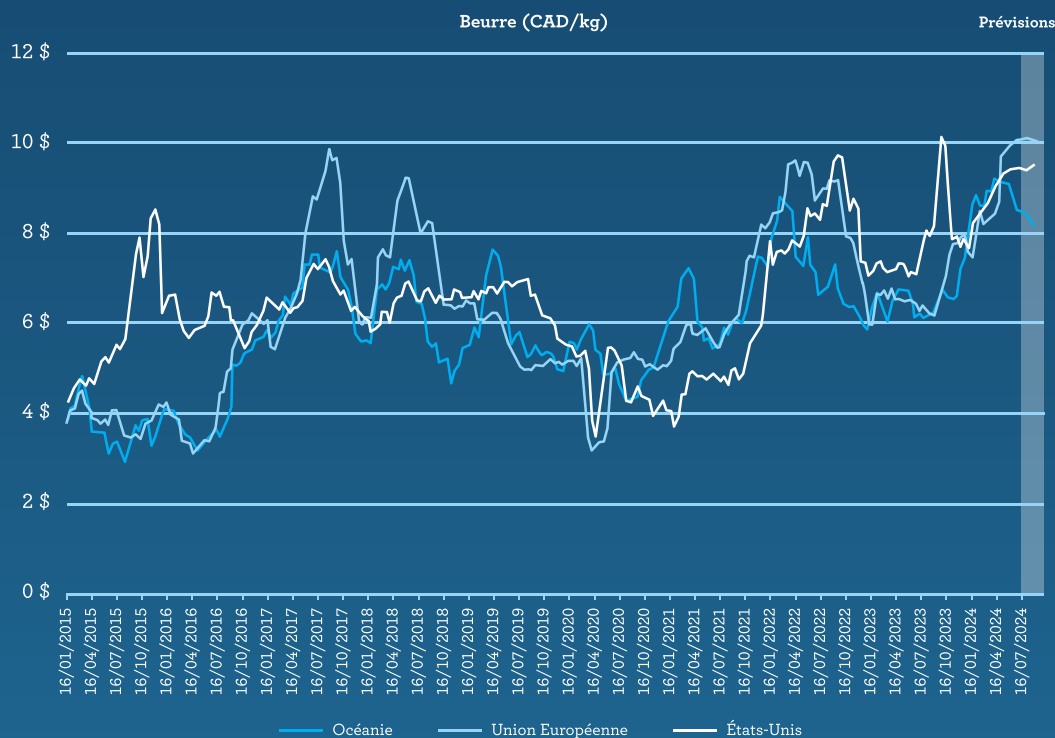
Les fluctuations de l'offre et de la demande mondiales, les coûts de production et les conditions du marché intérieur exercent une influence sur les prix des solides non gras (SNG) de classe 4 (a). Lorsque les prix augmentent sur les marchés internationaux, les SNG de classe 4 (a) emboîtent le pas, ce qui se traduit par des revenus plus élevés pour les producteurs. L'inverse est également vrai. La figure 2 indique une augmentation de prix de 5 % pour les SNG de classe 4 (a) depuis le creux de 2,41 CAD/kg en septembre 2023, pour atteindre 2,52 CAD/kg en mai 2024. Les prévisions indiquent que la tendance à la hausse se poursuivra au cours de la seconde moitié de l'année.



FIGURES IA ET IB : TENDANCES DES PRIX MONDIAUX DU BEURRE ET DE LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉE

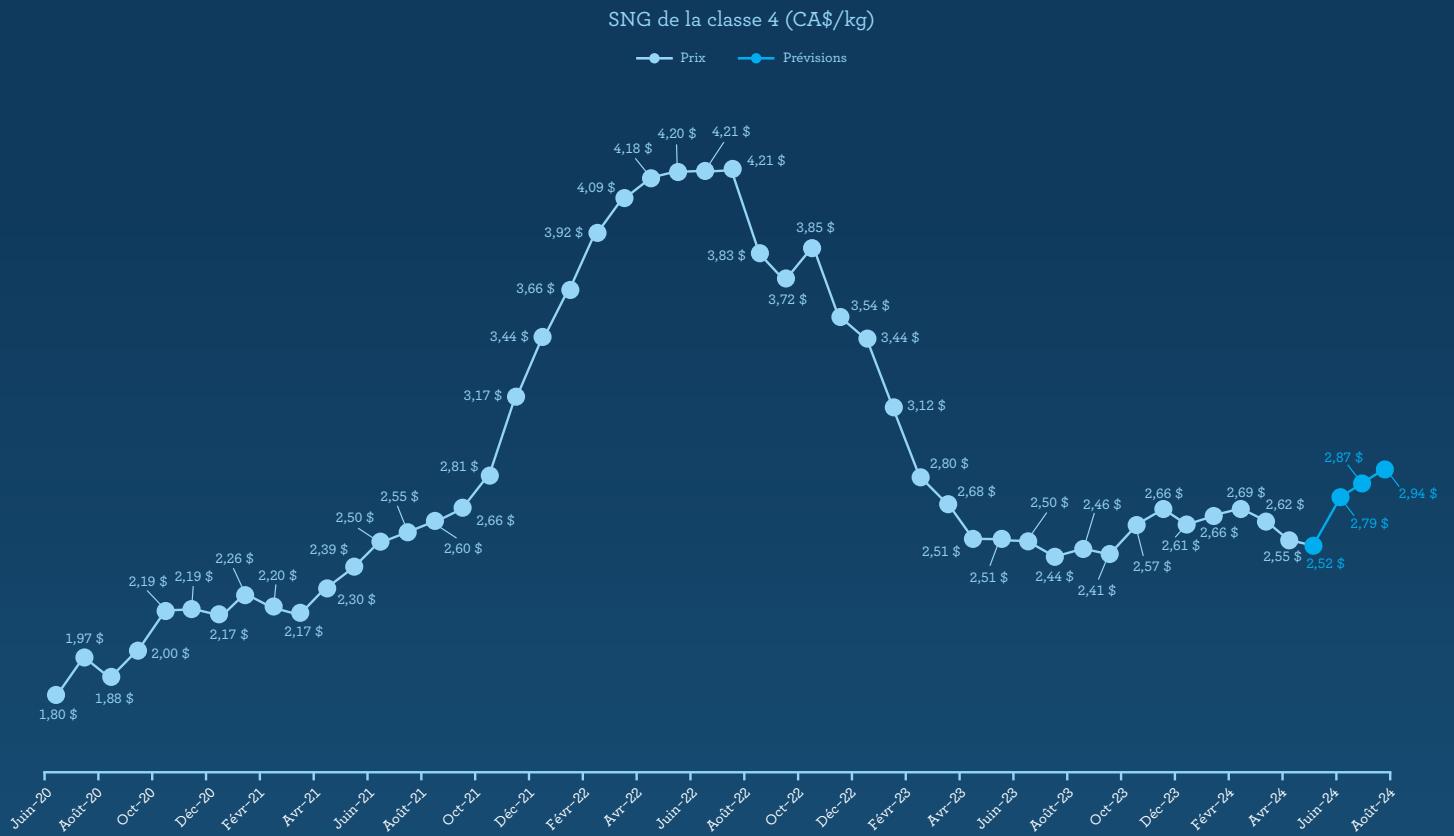


Sources : USDA, CME, NZX, EEX et PLC, le 3 juin 2024



Sources : USDA, CME, NZX, EEX et PLC, le 3 juin 2024

**FIGURE 2 :
TENDANCES DU PRIX DES SOLIDES NON GRAS DE CLASSE 4(A)**



Note : Les données pour les transactions à terme correspondent au prix de règlement pour la journée de négociation précédente.

Sources : Agricultural Marketing Service de l'USDA (prix) et estimations des PLC fondées sur les données de CME (transactions à terme), le 5 juin 2024



COMMERCE

EXPORTATIONS

FROMAGE

En 2023, le Canada a exporté 8 612 071 kg de fromage à un prix moyen de 12,13 \$/kg. De 2021 à 2023, ces exportations ont connu une légère augmentation, signalant une demande croissante pour le fromage canadien.

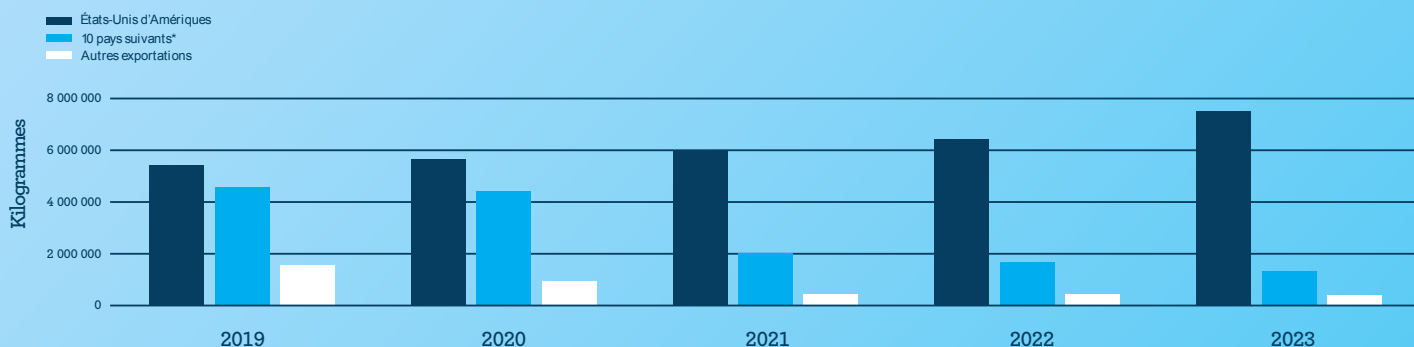
Toutefois, les exportations n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie : le volume des exportations en 2023 demeurait inférieur de 20 % au niveau de 2019. Cette année-là, le Canada avait exporté 10 700 690 kg de fromage à un prix moyen de 7,17 \$/kg. Au total, le fromage représentait 21 % de la valeur totale des exportations de produits laitiers en 2023. Cela dit, la valeur totale des exportations de fromage a augmenté au cours des cinq dernières années, en raison de la hausse des prix à l'exportation (figure 3).

**FIGURE 3 :
EXPORTATIONS CANADIENNES DE FROMAGE**

ANNÉE	PRIX MOYEN (\$)	QUANTITÉ (KG)	VALEUR TOTALE (\$)
2019	7,17 \$	10 700 690	76 751 798 \$
2020	7,58 \$	10 596 101	80 284 888 \$
2021	9,62 \$	7 106 212	68 354 673 \$
2022	10,66 \$	7 587 542	80 920 731 \$
2023	12,13 \$	8 612 071	104 499 383 \$

Source : Statistique Canada, Centre canadien d'information laitière

**FIGURE 4 :
EXPORTATIONS TOTALES DE FROMAGE**



*10 pays dont les exportations suivent celles des États-Unis : Arabie saoudite, Australie, Émirats arabes unis, Philippines, Japon, Bahamas, Égypte, Koweït, Tunisie et Singapour.

Source : Centre canadien d'information laitière

Comme le montre la figure 4 à la page précédente, au cours des cinq dernières années, les États-Unis sont demeurés la principale destination étrangère pour le fromage canadien. Les exportations vers les États-Unis ont augmenté, tandis qu'elles étaient en baisse vers d'autres pays. Ainsi, en 2023, le marché américain représentait 82 % des exportations totales de fromage. Sa part du marché des exportations a augmenté de 39 % depuis 2019.

En diversifiant davantage ses exportations, le Canada pourrait atténuer les risques associés à une dépendance excessive à l'égard des États-Unis. Le Canada tirerait

également parti de la demande croissante de fromage au sein d'autres marchés ainsi que des coutumes et préférences alimentaires favorables dans différents pays. Rappelons que c'est aux États-Unis que le prix moyen à l'exportation pour le fromage était le plus élevé en 2023, soit 13,12 \$/kg ou 11 % de plus que la moyenne totale pour les exportations vers d'autres pays, soit 11,82 \$/kg.

Le début de la pandémie en 2020 a signalé un déclin marqué des exportations de fromage vers d'autres marchés. Toutefois, les données commerciales indiquent une demande pour le fromage canadien en Asie et au Moyen-Orient.

YOGOURT

Les exportations de yogourt ont augmenté de façon marquée en 2023 (figure 5), représentant désormais 17 % de la valeur des exportations totales de produits laitiers. En 2019, le prix moyen était de 3,50 \$/kg pour 15 667 441 kg exportés. En 2023, le prix moyen avait augmenté de 30 % pour atteindre 4,55 \$/kg pour 18 563 001 kg exportés. Les États-Unis représentent 99 % de la part totale des exportations de yogourt au cours des cinq années visées, indiquant une demande croissante pour le yogourt canadien chez nos voisins du sud.



**FIGURE 5 :
EXPORTATIONS CANADIENNES DE YOGOURT**

ANNÉE	PRIX MOYEN (\$)	QUANTITÉ (KG)	VALEUR TOTALE (\$)
2019	3,50 \$	15 667 441	54 763 803 \$
2020	4,27 \$	14 733 597	62 868 964 \$
2021	3,98 \$	11 760 154	46 788 610 \$
2022	4,19 \$	13 878 864	58 103 495 \$
2023	4,55 \$	18 563 001	84 515 873 \$

Source : Statistique Canada, Centre canadien d'information laitière

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE ET CONCENTRÉS DE PROTÉINES DE LAIT

Dans le cadre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), une surtaxe est imposée sur les exportations de lait écrémé en poudre (LEP) et de concentrés de protéines de lait (CPL) au-delà d'un cap prédéterminé. Cette majoration a pour effet de fixer une limite aux exportations canadiennes de ces produits. Au cours de l'année laitière 2022-2023, le Canada a exporté 31,7 millions de kg de LEP et de CPL, demeurant sous le cap fixé à 35,8 millions de kg. Les exportations se sont établies à 6,9 millions de kg de LEP et à 24,8 millions de kg de CPL, soit légèrement au-dessus des volumes exportés au cours de l'année laitière 2021-2022 dans chacune de ces catégories.

Il ne reste que deux mois à l'année laitière 2023-2024. Jusqu'à présent, le pays a exporté 16,4 millions de kg de LEP et 4,6 millions de kg de CPL, pour un total de 21 millions de kg. Cela correspond aux volumes d'exportation à la même période l'année dernière et est inférieur au cap à l'exportation de 36,3 millions de kg pour cette année.

En 2023, l'Algérie, l'Égypte et les Émirats arabes unis étaient les principaux importateurs de LEP canadien. L'Algérie représentait 27 % des exportations totales de LEP, contre 25 % pour l'Égypte et 13 % pour les Émirats arabes unis. En ce qui concerne les CPL, 93 % des exportations totales étaient destinées aux États-Unis en 2023.

FIGURE 6 : EXPORTATIONS DE LEP ET DE CPL



Source : Affaires mondiales Canada



IMPORTATIONS

Vous trouverez aux pages suivantes des renseignements sur les contingents tarifaires (CTs) et les taux de couverture dans le cadre des accords de commerce international du Canada jusqu'en mai 2024. Les CTs autorisent l'importation d'une quantité prédéterminée de chaque produit laitier.

CONTINGENTS TARIFAIRES, PTPGP ET ACEUM : CROISSANCE PLUS FAIBLE DES NIVEAUX D'ACCÈS

Les CTs ont atteint leur pleine maturité en 2022 dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. Sous l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), une phase de croissance plus faible s'amorce en 2024. Enfin, au titre de l'ACEUM, les CTs demeureront en forte croissance jusqu'en 2025, avant de passer à une croissance plus faible à compter de 2026.

Par exemple, dans le cadre du PTPGP (figure 7), le CT de beurre a atteint 4 500 tonnes cette année, soit une augmentation de 200 % par rapport au niveau d'accès de 1 500 tonnes en 2019-2020. Toutefois, le rythme de croissance ralentira l'année prochaine, avec une augmentation prévue de seulement 13,8 % pour atteindre 5 121 tonnes de 2023-2024 à 2036-2037.

De même, en vertu de l'ACEUM (figure 8), le CT pour le beurre a fait un bond de 150 %, passant de 1 500 tonnes en 2020-2021 à 3 750 tonnes en 2023-2024. Le taux de croissance diminuera à compter de 2024-2025, lorsque le niveau d'accès sera fixé à 4 500 tonnes. Ainsi, de 2024-2025 à 2037-2038, le CT ne croîtra que de 13,8 % pour atteindre 5 121 tonnes.

FIGURE 7 : CT POUR LE BEURRE – ACCORD DE PTPGP



Source : Affaires mondiales Canada

FIGURE 8 : CT POUR LE BEURRE EN VERTU DE L'ACEUM



Note : pour l'ACEUM, le contingent tarifaire et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.

Source : Affaires mondiales Canada

BEURRE

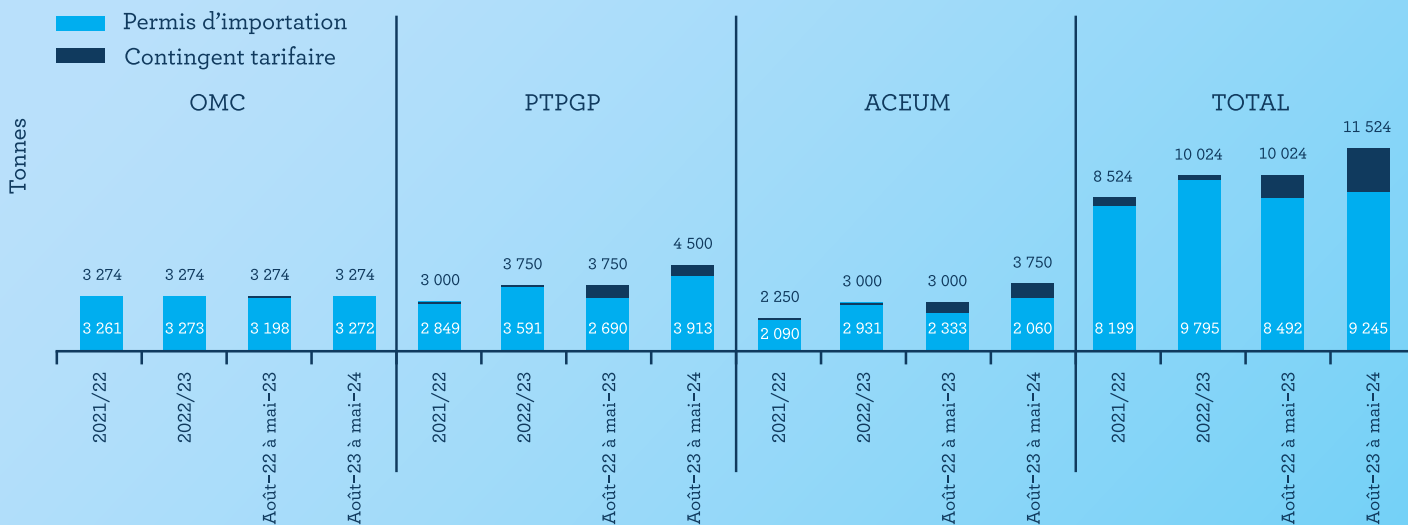
Le CT pour le beurre selon le régime de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) demeure fixe à 3 274 tonnes par année. Au cours de l'année laitière 2022-2023, le Canada a atteint un taux de couverture de 100 % pour le beurre. À deux mois de la fin de l'année laitière en cours, ce taux atteint déjà 99,9 %.

En vertu de l'Accord de PTPGP, le CT pour le beurre a été utilisé presque entièrement pour l'année laitière 2022-2023, avec un taux de 95,8 %. Jusqu'à présent cette année, le taux atteint 86,9 %, comparativement à 78,9 % au même moment l'an dernier. On constate ainsi une accélération des importations de beurre au titre de l'Accord de PTPGP comparativement à l'année dernière. Au cours de cette période, le prix du beurre en Océanie a diminué pour devenir plus concurrentiel relativement au prix en vigueur dans d'autres régions.

Comme le montre la figure 9, sous l'ACEUM, à deux mois de la fin de l'année laitière, les importations de beurre équivalent à 54,9 % du taux de couverture. Cette proportion fait contraste aux 77,8 % atteints à la même période l'an dernier. On peut attribuer ce déclin en partie à un niveau négocié plus élevé d'une année à l'autre. Les PLC continueront à surveiller les volumes d'importations au cours des deux derniers mois de l'année laitière.

Dans l'ensemble, les importations de beurre devraient augmenter pour l'année laitière au complet. À l'heure actuelle, les importations totales s'établissent à 8,9 % de plus qu'à la même période l'an dernier.

FIGURE 9 : IMPORTATIONS DE BEURRE



Note : pour l'ACEUM, le contingent tarifaire et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.

Source : Affaires mondiales Canada



CRÈME

Sous le régime de l'OMC, les engagements du Canada en matière de CT de crème s'établissent à 394 tonnes. Au cours de l'année laitière 2021-2022, le taux de couverture était de 65,1 %. En 2022-2023, la proportion a atteint 81,5 %, témoignant d'une tendance à la hausse des importations. Jusqu'à présent cette année, le taux s'établit à 64,7 %, soit légèrement plus que les 60,8 % enregistrés à pareille date l'an dernier.

De l'année laitière 2021-2022 à l'année laitière 2022-2023, le CT du Canada associé à l'Accord de PTPGP a augmenté, passant de 563 à 580 tonnes. Cependant, aucune importation de crème n'a eu lieu au cours de ces périodes.

Au titre de l'ACEUM, le CT est passé de 7 000 tonnes pour l'année laitière 2022-2023 à 8 750 tonnes pour l'année laitière 2023-2024. Le taux de couverture a atteint 89,6 % en 2022-2023. Jusqu'à présent cette année, le contingent a été atteint à hauteur de 37,9 %, soit une proportion moindre que les 51,2 % pour la même période l'an dernier.

Les importations totales de crème depuis le début de l'année sont sensiblement les mêmes que les volumes enregistrés l'an dernier (figure 10).



FIGURE 10 : IMPORTATIONS DE CRÈME



Source : Affaires mondiales Canada

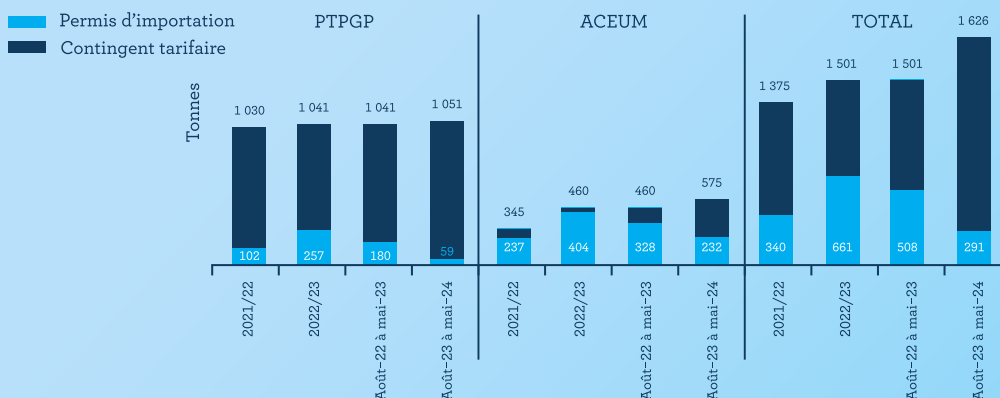
LAIT EN POUDRE

Cette catégorie comprend les importations de lait en poudre contenant plus de 1,5 % de matières grasses. En vertu de l'Accord de PTPGP, les importations autorisées actuellement sont moins élevées qu'au cours de la même période de l'année laitière 2023-2024. En date d'avril 2024, le taux de couverture s'établissait à 5,6 %, soit une baisse marquée comparativement aux 17,3 % enregistrés à la même date l'an dernier.

Dans le cadre de l'ACEUM, le CT a augmenté, passant de 460 tonnes en 2022-2023 à 575 tonnes en 2023-2024. Depuis le début de l'année, le taux de couverture s'établit à 40,4 %, comparativement à 71,4 % à la même période l'an dernier.

Quel que soit l'accord commercial, les importations de poudre de lait sont en baisse cette année comparativement à celles pour la même période l'an dernier (figure 11).

FIGURE 11 : IMPORTATIONS DE LAIT EN POUDRE



Source : Affaires mondiales Canada

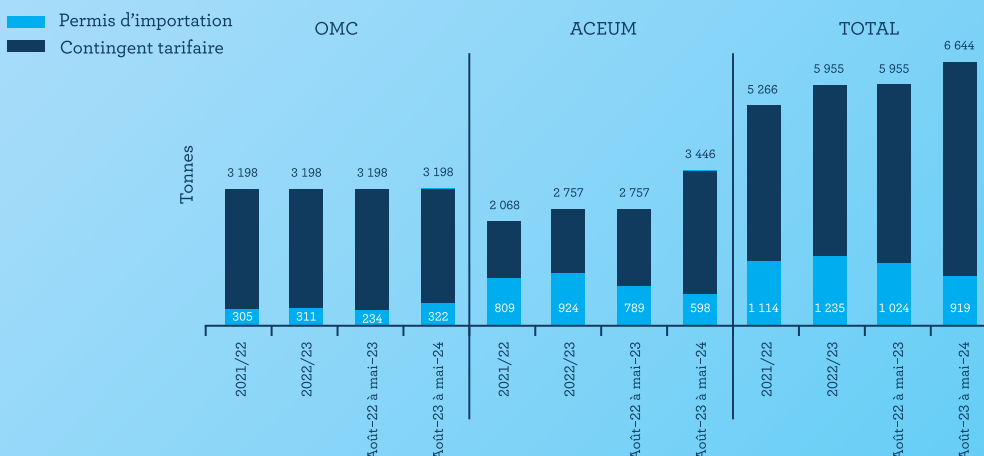
POUDRE DE LACTOSÉRUM

Sous le régime de l'OMC, le CT annuel du Canada en matière d'importations de poudre de lactosérum demeure fixe à 3 198 tonnes. Au cours de l'année laitière 2022-2023, le taux de couverture s'établissait à 9,7 %. Jusqu'à présent, au cours de l'année laitière 2023-2024, 10,1 % du CT a été atteint, comparativement à 7,3 % à la même date l'année dernière, ce qui indique une légère hausse des importations de poudre de lactosérum.

Dans le cadre de l'ACEUM, le CT pour la poudre de lactosérum a augmenté de 2 757 tonnes en 2022-2023 à 3 446 tonnes en 2023-2024. Pendant l'année laitière en cours, à laquelle il ne reste que deux mois, le taux de couverture est de 17,3 %. Ces importations équivalent à 598 tonnes de poudre de lactosérum. Le CT atteignait un taux de couverture de 28,6 % à la même date l'an dernier, représentant 789 tonnes d'importations.

Dans l'ensemble, les importations de poudre de lactosérum sont en diminution de 10,2 % comparativement à la même période l'an dernier (figure 12).

FIGURE 12 : IMPORTATIONS DE POUDRE DE LACTOSÉRUM



Note : à compter du 1er août 2029, ce contingent tarifaire est supprimé.

Source : Affaires mondiales Canada

TENDANCES DE LA CONSOMMATION DANS L'ENSEMBLE DU MARCHÉ

**FIGURE 13 : CONSOMMATION APPARENTE
PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2024
COMPARATIVEMENT À LA PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2023**

MARCHÉ CANADIEN

PÉRIODE	MARCHÉ	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL		HÔTEL, RESTAURANTS, INSTITUTIONS (HRI)		TRANSFORMATION SECONDAIRE - CLASSE 5	
	Produit laitier	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2024	Lait (litres)	+ 1,4 %	- 0,4 %	78,1 %	+ 8,1 %	19,9 %	+ 10,1 %	1,9 %
	Crème (litres)	+ 2,9 %	- 0,2 %	39,5 %	+ 2,5 %	51,0 %	+ 20,5 %	9,5 %
	Yogourt réfrigéré (kilogrammes)	+ 4,0 %	+ 3,5 %	94,3 %	+ 11,3 %	4,7 %	+ 29,6 %	1,0 %
	Beurre (kilogrammes)	- 3,0 %	+ 1,6 %	59,0 %	+ 1,2 %	22,9 %	- 19,2 %	18,1 %

Notes

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total
4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

Au premier trimestre de 2024, le Canada a enregistré la plus forte croissance démographique (3,2 %) depuis 1957 (Statistique Canada, 2024). La plus grande part du taux d'accroissement démographique est attribuable à l'immigration temporaire. Ces résidents non permanents sont avant tout des travailleurs temporaires embauchés pour répondre à la demande sur le marché du travail, et des étudiants internationaux dans une moindre mesure (Statistique Canada, 2024). Les prévisions indiquent un ralentissement de la croissance de la population au cours des années à venir. En 2024, le gouvernement fédéral a annoncé une réduction du nombre de permis d'études

délivrés aux étudiants étrangers et l'imposition de limites au nombre de participants au Programme des travailleurs étrangers temporaires (Gouvernement du Canada, 2024 a; Gouvernement du Canada, 2024 b).

Les tendances en matière d'immigration ouvrent la voie à une augmentation de la demande de produits laitiers. Des hausses de la consommation ont d'ailleurs été observées pour le lait, la crème, le yogourt réfrigéré et le fromage naturel au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024 par rapport à la même période de l'année précédente (figure 13).

La transition au mode de travail hybride continue d'exercer une influence sur les ventes de la plupart des produits laitiers dans le secteur des HRI, restaurants et institutions (HRI). À leurs premiers stades, le retour au bureau et le travail hybride ont freiné les ventes au détail, puisque la population optait davantage pour la consommation à l'extérieur du domicile. Ces nouvelles habitudes de consommation s'annoncent toutefois temporaires et les ventes au détail devraient être entièrement rétablies d'ici le premier trimestre de 2025.

Les ventes de lait ont connu une hausse de 1,4 %, sous l'effet d'une forte consommation dans le secteur des HRI, tandis que les ventes de boissons d'origine végétale ont fléchi compte tenu de leur prix de détail élevé. La consommation de crème s'est accrue de 2,9 %, principalement grâce à la demande des HRI et du marché de la transformation ultérieure. Les ventes de yogourt ont progressé de 4 %, dans un contexte où les consommateurs optent pour des aliments plus sains et des formats plus grands. Par ailleurs, les ventes au détail de fromage naturel ont enregistré un gain de 2,7 %, conjugué à un fléchissement des prix. Enfin, le beurre a connu un déclin de 3 % des ventes, attribuable à un ralentissement de l'activité dans le secteur de la transformation ultérieure (classe 5).

LAIT

Sur l'ensemble du marché, les ventes de lait ont crû de 1,4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024 par rapport à la même période de l'année précédente. La hausse de la population canadienne est un facteur déterminant de cette demande plus forte. Dans le marché des HRI, tout particulièrement, les ventes de lait ont augmenté de 8,1 % comparativement à l'année précédente. Ce segment représente 19,9 % du marché total. Dans un contexte de retour au travail dans les bureaux, les consommateurs ont vraisemblablement redirigé une partie de leurs dépenses vers les HRI. Par ailleurs, les ventes au détail, qui occupent 78,1 % du marché, sont demeurées stables, enregistrant un fléchissement de 0,4 % au cours de la même période. Les ventes de lait entier poursuivent leur croissance comparativement à l'année précédente, tandis que la diminution des ventes de lait 1 % et 2 % de matière grasse (M.G.) s'est ralentie.

Les ventes de boissons d'origine végétale n'ont pas été épargnées par les contrecoups de la hausse du coût de la vie. Ces boissons représentent 9 % des ventes dans la catégorie du lait et des produits de substitution, en baisse comparativement aux 9,2 % d'un an plus tôt. Cette contraction s'explique principalement par le prix moyen plus élevé de ces produits comparativement au lait. On entrevoit une reprise de la croissance des ventes de lait, mais les changements démographiques, l'arrivée au pays de personnes ayant des préférences alimentaires différentes, ainsi que les mouvements d'opposition au lait et au bétail continuent d'exercer une pression négative sur

les ventes de lait liquide. Dans le marché de la transformation ultérieure (classe 5), les ventes de lait ont augmenté de 10,1 % comparativement à l'année précédente. Cela dit, ces ventes ne correspondent qu'à 1,9 % du marché canadien.

CRÈME

Au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024, la consommation de crème a connu une hausse de 2,9 % par rapport à la période précédente de 12 mois. Cette tendance positive peut être partiellement attribuée à un accroissement de la population canadienne. Dans le commerce de détail, qui occupe 39,5 % du marché total, les ventes ont légèrement fléchi de 0,2 % pendant cette période. La stabilisation des prix a donné lieu à un redressement graduel des ventes de crème. Cela dit, la conjoncture économique demeure défavorable pour les ventes au détail.

On note une augmentation de 2,5 % des ventes chez les HRI, qui représentent 51 % des parts de marché. L'achat de crème dans le secteur des HRI est un choix pratique pour les consommateurs qui font un retour progressif au bureau. Ainsi, les ventes de café des HRI ont donné lieu à une augmentation de la demande de crème, l'aspect pratique influençant fortement les choix des consommateurs. En ce qui concerne la crème utilisée dans la transformation ultérieure, la consommation a augmenté de 20,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ces activités représentent 9,5 % du marché total de la crème.

YOGOURT RÉFRIGÉRÉ

Sur l'ensemble du marché, les ventes de yogourt réfrigéré ont connu une hausse de 4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024 par rapport à la même période se terminant en mars 2023. Ce marché a tiré parti de l'augmentation de la population du pays. Au cours de la période à l'étude, les ventes au détail représentaient 94,3 % du marché. Au sein du marché de détail, les ventes de yogourt ont augmenté de 3,5 %. Cette hausse pourrait s'expliquer en partie par une popularité croissante des formats plus grands, suscitant une augmentation de la consommation. En période de forte inflation, les consommateurs se sont montrés soucieux des prix moyens plus élevés du yogourt en contenant de petit format. En outre, les consommateurs soucieux de leur santé et de leur bien-être optent de plus en plus pour les yogourts nature ou à forte teneur en protéines.

Dans le secteur des HRI, qui occupe 4,7 % du marché total, les ventes de yogourt réfrigéré ont bondi de 11,3 %. Tout comme dans la vente au détail, la demande croissante de yogourt chez les HRI est fonction des préférences des consommateurs pour des aliments plus légers et sains. En ce qui concerne les produits destinés à une transformation ultérieure (classe 5), les ventes ont augmenté de 29,6 %

comparativement à l'année précédente. Ces produits ne représentent toutefois que 1 % du marché total du yogourt au Canada. En contraste, les substituts d'origine végétale perdent des parts de marché. Leur prix considérablement plus élevé que celui du yogourt réfrigéré n'y est sans doute pas étranger.

FROMAGE NATUREL (VENTES AU DÉTAIL)

Les achats au détail de fromage ont grimpé de 2,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024, comparativement à la même période l'année précédente. Cette croissance s'explique en partie par le contexte économique changeant et par un ralentissement des hausses de prix. Il importe de mentionner un déclin graduel de la part de marché des fromages importés dans la catégorie des fromages naturels préemballés.

Au détail, les produits importés représentaient 3,9 % des ventes de fromage en kilogrammes, comparativement à 4,1 % un an plus tôt. En règle générale, le prix des produits importés est plus élevé que celui des produits comparables d'origine canadienne, y compris pour le fromage à fondue, le gouda, le fromage edam et le fromage fermier. Cet écart est attribuable à la faible disponibilité et à la notoriété de certains fromages importés. Rappelons que l'ACEUM prévoit une augmentation marquée des CT jusqu'en 2025. On s'attend à une réduction continue de l'écart de prix entre les produits importés et les produits canadiens, ce qui pourrait amputer les ventes de certains fromages d'ici.

BEURRE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024, la consommation de beurre a diminué de 3 % comparativement à l'année précédente. Le marché au détail, qui représente 59 % des ventes totales de beurre, est reparti à la hausse avec une augmentation de 1,6 % des ventes comparativement à l'année d'avant. Le beurre a subi des augmentations de prix plus importantes que celles des autres produits laitiers, ce qui a refroidi les ventes initialement.

Toutefois, les augmentations récentes plus faibles ont donné lieu à une hausse des ventes au détail. Il faut souligner que l'écart de prix entre le beurre et les produits de remplacement demeure considérable. Les ventes ont augmenté de 1,2 % dans le secteur des HRI, qui représentait 22,9 % du marché au cours de la période visée par la comparaison. On constate que, depuis la fin de 2022, le secteur de la transformation ultérieure remplace la matière grasse de classe 5 par la matière grasse de classe 4 (a) dans certains cas, ce qui explique la croissance plus faible chez les HRI. Le marché des produits destinés à la transformation ultérieure (classe 5), qui représente 18,1 % des ventes totales de beurre au pays, a subi un déclin de 19,2 % comparativement à la même période l'année précédente.

SOMMAIRE

La population du Canada est en croissance, ce qui s'est traduit par une augmentation de la demande de produits laitiers au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2024 par rapport à la même période en 2023. Les ventes de lait et de crème ont augmenté de 1,4 % et de 2,9 % respectivement, principalement en raison des marchés des HRI et de la transformation ultérieure. Les ventes de yogourt réfrigéré ont augmenté de 4 %, reflétant une préférence plus marquée des consommateurs pour les aliments sains et les grands formats. Les ventes au détail de fromage naturel ont connu une hausse de 2,7 % dans un contexte de recul des prix, mettant en exergue l'importance que les consommateurs accordent à l'abordabilité des produits. Les ventes de beurre ont fléchi de 3 %, ce qui s'explique par un ralentissement dans le secteur de la transformation ultérieure (classe 5).



CONCLUSION

Les prix internationaux des produits laitiers sont à la hausse et cette tendance devrait se poursuivre à court terme. La demande croissante de produits laitiers canadiens dans les marchés de l'Asie et du Moyen-Orient présente des opportunités de diversifier nos marchés d'exportations.

Au niveau des importations, bien que ces dernières continuent d'augmenter, les contingents tarifaires dans le cadre du PTPGP et de l'ACEUM entreront dans une phase de croissance plus faible dans les années à venir. Au niveau du marché canadien, toutes les catégories de produits laitiers, à l'exception du beurre, affichent une croissance de la consommation.

Si vous avez des suggestions de sujets pour l'Économiste laitier, nous vous invitons à les envoyer à communications@dfc-plc.ca.

